

POLITIQUES ET PROCÉDURES DE LA PROGRAMMATION DU COMICCON DE MONTRÉAL

Bienvenue aux conférenciers et artistes du Comiccon de Montréal! Nous sommes ravis de travailler avec vous pour vos prochaines conférences, ateliers et prestations au Comiccon de Montréal. Si vous avez des questions concernant les détails décrits ci-dessous, veuillez communiquer avec nous à programmation@montrealcomiccon.com.

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des politiques que vous avez acceptées dans votre candidature. Ces politiques doivent être respectées par tous les membres et le personnel de soutien impliqués dans votre conférence/atelier/prestation. En tant qu'animateur, il est de votre responsabilité de vous assurer que toute votre équipe est informée de toutes les politiques et procédures.

Un membre de l'équipe de programmation sera présent dans votre salle pour vous aider à faciliter l'installation, le respect des délais et la rotation du public. Nous vous demandons de bien vouloir suivre les instructions de nos assistants de programmation, de l'équipe technique et de tout autre membre du personnel du Comiccon de Montréal tout au long de votre conférence. Si vous avez des questions concernant la sécurité, l'accessibilité ou d'autres besoins non techniques, nos assistants de programmation sont vos premiers interlocuteurs. N'hésitez pas à les contacter si nécessaire. Notre équipe est là pour vous aider à rendre votre expérience de conférence aussi agréable que possible.

Code de conduite et politique relative au harcèlement :

<https://www.montrealcomiccon.com/code-de-conduite/>

Conditions :

<https://www.montrealcomiccon.com/conditions/>

Règlement sur les gros accessoires :

<https://www.montrealcomiccon.com/reglement-armes-et-gros-accessoires/>

MISE EN PLACE ET DÉLAIS

Les conférences et les ateliers sont d'une durée de **45 minutes**. Vous recevrez **15 minutes de plus avant le début** pour votre mise en place. Les prestations recevront **30 minutes de plus avant le début**. Vous n'aurez pas accès à la salle avant votre temps de mise en place. Si vous vous présentez en retard, vous ne serez pas autorisé à prolonger votre plage horaire. Veuillez faire preuve de courtoisie envers les personnes qui vous succèdent, car elles ont également besoin de 15/30 minutes pour s'installer et se préparer. Veuillez nettoyer tout débris ou effet personnel avant la fin de votre plage horaire.

RÈGLEMENT RELATIF AU CONTENU DE LA PROGRAMMATION

Les directives relatives au contenu de programmation, qui font la distinction entre le grand public et les publics âgés de plus de 18 ans, sont décrites ci-dessous. Assurez-vous que le contenu respecte ces paramètres, en particulier en ce qui concerne les conférences destinées au grand public, afin de garantir que les familles et les jeunes participants puissent profiter pleinement de vos conférences.

POLITIQUE EN MATIÈRE D'IA

Comiccon de Montréal applique une politique de tolérance zéro envers l'IA générative sous toutes ses formes. Toute application de programmation utilisant, soutenant ou encourageant le contenu généré par l'IA ou tout autre matériel similaire est expressément interdite. Quiconque participant à une conférence ou prestation sera banni indéfiniment de toute présentation lors des futurs événements Comiccon de Montréal et événement connexe.

Public général (tous âges) :

- Les descriptions ou discussions relatives à la violence doivent être réduites au minimum.
- Le langage utilisé ne doit pas comporter de grossièretés (pas de jurons ni de langage vulgaire).
- Les discussions relatives à la consommation de drogues ne sont pas autorisées.
- Aucun contenu à caractère sexuel n'est autorisé.

PG-13 (accompagnement parental recommandé) :

- Les représentations ou discussions de violence modérée sont autorisées, mais la violence intense, réaliste, extrême ou persistante doit être évitée.
- Les propos grossiers doivent être réduits au minimum ou utilisés dans un contexte adapté à la programmation (par exemple, une émission humoristique).
- Les discussions sur les drogues et leur consommation ne sont pas autorisées.
- Bien que le contenu à caractère sexuel ne soit pas autorisé, certaines références peuvent être utilisées dans un contexte qui s'inscrit dans le cadre du programme.
- Aucun contenu osé ou révélateur n'est autorisé.

Public mature (18+) :

- Les représentations ou discussions de violence modérée ou intense sont autorisées, mais la violence à la fois réaliste et extrême ou persistante doit être évitée ou réduite au minimum.
- Les propos grossiers ne peuvent être utilisés que dans un contexte qui s'inscrit dans le cadre de la programmation.
- Les discussions sur les drogues et leur consommation doivent être réduites au minimum ou utilisées dans un contexte qui s'inscrit dans le cadre du programme.

POLITIQUES ET PROCÉDURES DE LA PROGRAMMATION DU COMICCON DE MONTRÉAL

(révision février 2026)

- Les contenus à caractère sexuel doivent être réduits au minimum ou utilisés dans un contexte qui s'inscrit dans le cadre du programme.

Contenu interdit

Les demandes contenant les éléments ou discussions suivants ne seront pas prises en considération :

- Violence graphique, extrême ou excessive
- Gore
- Hentai
- Érotisme/sexualité explicite
- Autre matériel pornographique
- Nudité complète
- IA générative

POLITIQUES ET PLAN DE LA SALLE DE PROGRAMMATION

Il est **strictement interdit d'apporter de la nourriture ou des boissons dans les salles**, à l'exception d'une bouteille d'eau refermable. Cela inclut tout prix lié à la nourriture ou aux boissons destiné aux participants ou public. Il est également interdit d'apposer quoi que ce soit sur les murs ou le mobilier de la salle.

Dommmages

Il incombe à l'animateur de la conférence d'apporter tout l'équipement de protection nécessaire pour éviter d'endommager la salle ou tout élément du centre des congrès qui s'y trouve. Tous les dommages causés à la salle, y compris, mais sans s'y limiter, le mobilier sur scène et dans le public, les murs, les tapis, le matériel technique, qui résultent de la participation des membres de la conférence, du prestations et/ou du public aux activités organisé par votre équipe, sont à la charge de l'animateur. Tous les frais engagés pour la réparation/le remplacement des dommages seront facturés à l'animateur.

Plan de la salle

Les salles de programmation sont aménagées dans un style de présentation avec une scène, une table, des chaises et de 4 microphones à l'avant, ainsi qu'un écran de présentation. Il y aura également un microphone pour le public. La salle du public sera équipée de chaises, mais pas de tables. Nous pouvons accepter certaines modifications de la configuration de la scène, comme le retrait des chaises ou de la table, mais au-delà de cela, la configuration de la salle doit rester intacte. Cela permet de faciliter la transition entre les conférences/prestations.

Les modifications de la disposition des chaises du public ne sont pas autorisées, sauf si elles ont été organisées et préapprouvées par l'équipe de programmation du Comicon de Montréal. Nous ne pouvons garantir que nous pourrions répondre à de telles demandes.

POLITIQUES ET PROCÉDURES DE LA PROGRAMMATION DU COMICCON DE MONTRÉAL

(révision février 2026)

CONFIGURATION TECHNIQUE

Nous fournissons l'électricité, une connexion HDMI, ainsi qu'un projecteur ou un écran/télé, en plus des micros pour votre présentation. **Nous ne fournissons pas d'adaptateurs HDMI** ou toute autre connexion spécifique. Si vous ne disposez pas d'un ordinateur équipé d'une connexion HDMI classique (comme un Mac), **vous devez apporter vos propres adaptateurs HDMI.**

Si vous avez indiqué des besoins supplémentaires en matière de technologie ou d'installation dans votre formulaire de candidature, veuillez comprendre que nous ferons de notre mieux, mais que nous ne serons peut-être pas en mesure de répondre à vos demandes.

Assurez-vous que votre présentation soit téléchargée sur votre appareil avant d'arriver sur place. Il n'y a pas de connexion Wi-Fi disponible pour les conférences/prestations. **Nous ne sommes pas en mesure de fournir un accès Internet pour votre présentation.** Vous êtes responsable de préparer tous les fichiers nécessaires à l'avance ou de fournir votre propre point d'accès/connexion Internet.

Des techniciens en audiovisuel seront sur place pour vous aider avec votre mise en place technique, comme la connexion des écrans et le test des micros. Seule notre équipe technique est autorisée à opérer l'équipement et les consoles de son ; ne pas faire d'ajustements ou interférer avec l'équipement audiovisuel. Si vous avez besoin d'aide, veuillez en discuter avec le technicien de la salle.

BADGES

Les badges de conférenciers ou artistes sont remis à l'animateur de la conférence et aux conférenciers/artistes mentionnés dans votre demande. **Il y a un maximum de 3 conférenciers supplémentaires**, à l'exclusion de l'animateur, pour un total de 4 conférenciers par conférence. Pour les prestations, nous pouvons préparer plus de 4 badges d'artiste mais Nous ne pouvons pas garantir que nous aurons de place pour les grands groupes. Ce total comprend tout votre personnel de soutien ou technique pour votre conférence/prestation, à l'exception des assistants en accessibilité.

Noms des conférenciers

Vous pouvez modifier les noms, mais pas le nombre de conférenciers/artistes après avoir soumis votre candidature. Nous exigeons le **nom légal** de chaque conférencier/artiste recevant un badge. Il doit correspondre à leur pièce d'identité officielle avec photo.

Noms de préférence :

Aux fins de la remise des badges, nous ne pouvons accepter les noms de préférence que s'ils correspondent à la pièce d'identité avec photo du conférencier/artiste. Cependant, nous respecterons toutes les demandes de noms de préférence (à l'exception des pseudonymes de scène) dans toutes les autres formes de documentation et de communication internes. Veuillez

POLITIQUES ET PROCÉDURES DE LA PROGRAMMATION DU COMICCON DE MONTRÉAL

(révision février 2026)

indiquer les noms de préférence de vos conférenciers/artistes supplémentaires dans le champ approprié de votre formulaire de candidature. Soyez assuré que nous ne publions pas les noms des conférenciers/artistes dans nos documents, sauf si vous les avez indiqués dans la description de votre conférence/prestation. Vous pouvez utiliser vos pseudonymes professionnels dans le contenu, les titres et les descriptions de votre conférence/prestation.

Exposants et média

Si vous ou l'un des membres de votre équipe êtes détenteur d'un badge exposant ou média, veuillez-nous en informer dès que possible afin d'éviter toute complication.

Accès du badge de conférencier

Votre badge de conférencier/artiste ne peut être utilisé que par le conférencier/artiste désigné pour la durée de l'événement. L'utilisation d'un badge de conférencier/artiste par une personne autre que le conférencier/artiste désigné entraînera la révocation du badge et l'expulsion du détenteur du badge et du conférencier/artiste.

Les badges de conférencier/artiste donnent accès au Comiccon de Montréal de la même manière qu'un billet d'entrée général valable pour les 3 jours. Les badges de conférenciers/artistes ne comprennent pas :

- L'accès VIP ou De luxe
- La priorité à tous les événements
- Les autographes ou les séances de photo
- L'accès à tous les événements spéciaux nécessitant un billet séparé

Remboursement des billets du Comiccon de Montréal

Il n'y a pas de remboursement pour les conférenciers/artistes qui auraient acheté un billet avant d'avoir obtenu une réponse positive et un badge de conférencier/artiste. Les conférenciers/artistes peuvent décider d'offrir le billet en cadeau à quelqu'un d'autre, mais en aucun cas un remboursement ne sera effectué.